

Appel à candidature aux Mastère professionnels à l'Institut Supérieur d'Informatique de Mahdia (ISIMa)

Année universitaire 2020/2021

Il est porté à la connaissance des candidats à l'inscription en mastère à l'ISI Mahdia que les formations proposées sont comme suit :

Mastère	Parcours	Capacité d'accueil
Technologies de Sciences de données	Data Science	25
Computer Engineering	Expert Réseaux	25

Le dépôt des candidatures se fait **exclusivement par internet** sur le site de l'Institut Supérieur d'Informatique de Mahdia (ISIMa) à l'adresse :

<http://www.isima.rnu.tn/fra/mastere>

Remarque

Pour chaque Mastère, La capacité d'accueil est répartie comme suit

- **20** étudiants ayant un diplôme de l'ISI Mahdia
- **05** étudiants d'autres établissements

1. Conditions d'accès au mastère : ce mastère est ouvert à tout candidat qui a suivi une formation en sciences informatiques et réseaux, et ayant obtenu un diplôme de :

- Licence (appliquée ou fondamentale)
- Maîtrise
- Ingénieur

2. Le classement de tous les candidats se fera suivant un score calculé suivant la formule suivante :

$$\text{Score} = \text{Bbac} + \text{M1} + \text{M2} + \text{M3} + \text{Sp} - \text{R} + \text{B}$$

- **BBac** est un bonus de BAC, il est égal à : +1 pour une mention Assez Bien, +2 pour une mention Bien et +3 pour une mention Très Bien,
- **M1, M2 et M3** sont respectivement les moyennes des trois dernières années d'études.
- **Sp** est un bonus de +1,5 pour chaque réussite en session principale.
- **R** est égal à 2 pour un redoublement. Il est à noter qu'au plus, 1 redoublement est autorisé.
- **B** est un bonus pour l'année d'obtention du diplôme est il est défini comme suit :

- Diplômé de l'année universitaire 2019/2020 : +1
- Diplômé de l'année universitaire 2017/2018 : +0,5
- Diplômé de l'année universitaire < 2017/2018 : 0

3. Les étapes de sélection des dossiers de candidature à l'inscription en mastère se feront selon le calendrier suivant :

Du 27 Juillet au 23 Août 2020	Ouverture du dépôt en ligne des candidatures sur le site web de l'ISI Mahdia. Le site sera fermé au dépôt le 23 Août 2020 à minuit.
Le 25 Août 2020	Publication de la liste préliminaire des étudiants admissibles et ceux sur la liste d'attente avec leurs scores.
Du 25 Août au 06 Septembre 2020	Réception des dossiers papiers des étudiants admissibles et ceux sur la liste d'attente, ainsi que les éventuelles réclamations.
Le 11 Septembre 2020	Publication de la liste des étudiants admissibles à un entretien oral pour l'accès aux Mastères Professionnels.
Du 14 Septembre au 18 Septembre 2020	Entretien Oral à l'ISI Mahdia pour l'acceptation finale.
Le 18 Septembre 2020	Publication de la liste définitive des étudiants admis et ceux sur la liste d'attente.
Du 18 Septembre au 24 Septembre 2020	Inscription au mastère et paiement des frais d'inscription sur le site www.inscription.tn .
Le 01 Octobre 2020	Début de l'année universitaire.

4. Les papiers demandés :

- Seuls les candidats admissibles ou sur la liste d'attente (liste publiée sur le site comme indiqué sur le calendrier) sont tenus de fournir un dossier papier justifiant les informations données lors de leur candidature.
- Il est à rappeler que chaque candidat doit imprimer son formulaire après dépôt, avant la date de clôture du **23 Août 2020**.
- Le candidat admissible ou inscrit sur la liste d'attente doit obligatoirement fournir un dossier complet comportant les pièces suivantes :
 - Une copie papier du formulaire de candidature en ligne
 - La demande d'inscription signée et accompagnée d'une photo d'identité récente
 - Une copie de la carte d'identité nationale
 - Une copie certifiée conforme de tous les diplômes y compris le baccalauréat
 - Une copie certifiée conforme des relevés de notes de chaque année universitaire y compris le relevé de note du baccalauréat
 - Une enveloppe timbrée et libellée à l'adresse du candidat.

- Le dossier complet des candidats admissibles et de ceux inscrits sur la liste d'attente doit être envoyé **par voie postale rapide (RAPID POST)** au plus tard le **06 Septembre 2020** (le tampon de la poste faisant foi) à l'adresse suivante **tout en indiquant le nom du mastère à postuler** :

MASTÈRE : **[Nom du Mastère à Postuler]**
Institut Supérieur d'informatique de Mahdia
Cité universitaire Sidi Massoud, Mahdia 5111 BP 49 - Tunisie

❖ **Remarques très importantes :**

1. Le candidat fournissant de fausse(s) donnée(s) lors de l'enregistrement de sa candidature sur le site sera automatiquement éliminé. Aucune réclamation à ce propos ne sera étudiée, quel qu'en soient les raisons.

2. Le candidat ne respectant pas scrupuleusement le calendrier, perd définitivement son droit à l'inscription en mastère.

3. Celui qui ne peut plus accéder à son compte à cause de l'oubli du mot de passe doit contacter l'administration de l'ISI Mahdia (directement ou via l'email officiel isima@isima.rnu.tn) avant la date de clôture de candidature (**avant le 23 Août 2020**).



Mahdia, le 23/07/2020

Le directeur

المدير
قادر افنيش

